

MARCHANDISES ADR INTERDITES DANS LE RESEAU

CLASSE 1

EXPLOSIFS

Exception autorisée 1.4 S



CLASSE 2.3

GAZ TOXIQUES

CLASSE 4.1 + 1

SOLIDES INFLAMMABLES
avec étiquette de danger
secondaire EXPLOSIF



CLASSE 5.2 + 1

PEROXYDES ORGANIQUES
avec étiquette de danger
secondaire EXPLOSIF

CLASSE 6.2

MATIERES INFECTIEUSES



CLASSE 7

MATIERES RADIOACTIVES

**EN CAS DE QUESTION CONTACTER LE SERVICE QHSE A
QHSE@LAHAYE.FR**